

Quel Cap pour la Greg à 2050 ?

21 novembre 2025

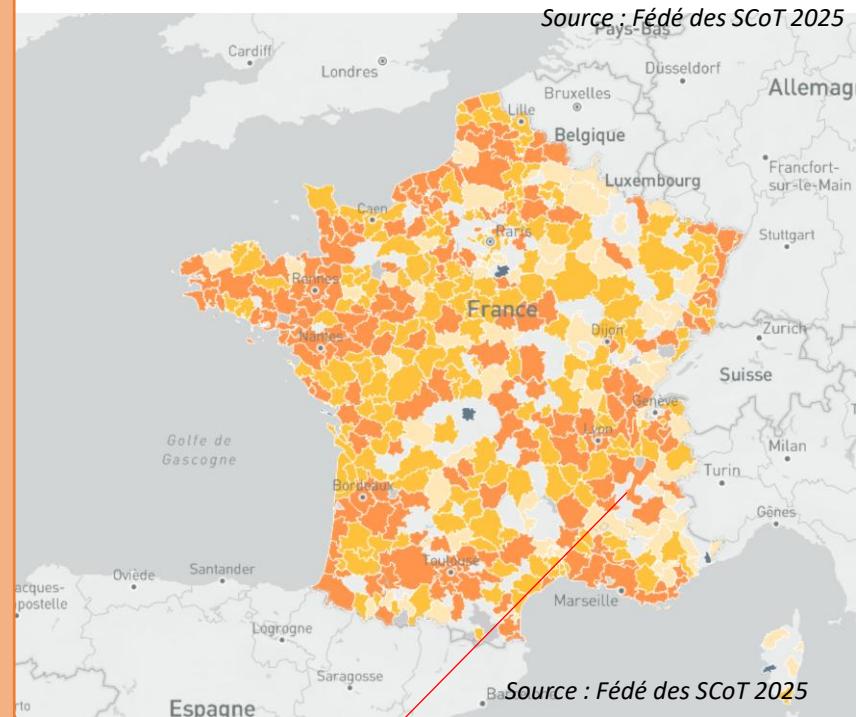
Présentation aux acteurs
ayant participé à la phase enjeux

- Quelques rappels
- Des séminaires à la formulation du Cap : le cheminement
- Présentation du Cap à 2050
- Echanges et débats

1. Quelques rappels : l'outil SCoT (1/4)

- Être l'**outil de planification stratégique** à long terme porté par les élus référents des EPCI membres
- Être le **pivot des politiques publiques** et permettre l'**articulation des échelles** (du national au local)
- Être un **cadre de référence pour les politiques locales** afin d'assurer leur cohérence : organisation de l'espace, habitat, mobilité, aménagement commercial, protection des ENAF...
- Répondre aux nouvelles **obligations réglementaires**, avec une approche plus politique, plus souple et plus transversale

Couverture du territoire national par les SCoT



SCoT de la Greg

449 périmètres de SCoT en 2025 à l'échelle de la France métropolitaine

État d'avancement du SCoT

SCoT en élaboration (77)
SCoT approuvé (220)
SCoT en révision (152)
Etablissement existant (7)

1. Rappel : un document pivot et intégrateur (2/4)

Loi Montagne, Règles générales du fascicule du Sraddet, Schéma régional des carrières, Sdage/Sage, PGRI, Orientations et mesures des Chartes de PNR territorialement compatibles avec le Sraddet, Plan d'exposition au bruit autour des aérodromes

Objectifs du Sraddet, Programmes d'équipement de l'État et des collectivités territoriales

Compatibilité

Prise en compte

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande région de Grenoble

Plan de protection de l'atmosphère

Compatibilité

Compatibilité

Compatibilité

Compatibilité

Compatibilité

Programme local
de l'habitat (PLH)

Plan de déplacements urbains (PDU)
Plan des mobilités

Plan climat air énergie territorial
(peut être porté par le SCoT)

Compatibilité

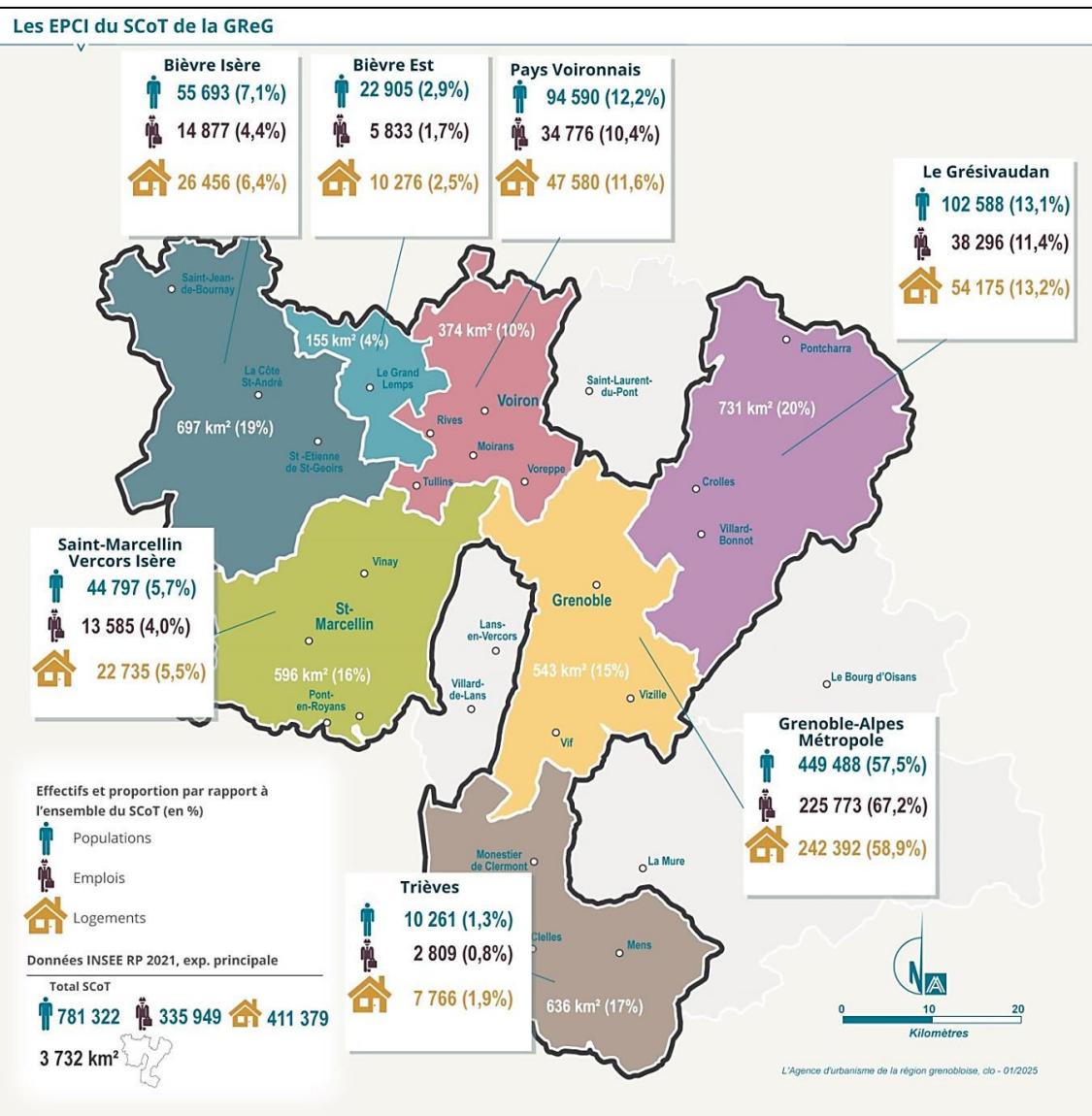
Compatibilité

Pour PLUi valant PDM

Compatibilité

Plan local d'urbanisme communal (PLU) ou intercommunal (PLUi)
Carte communale

1. Rappel : la grande région de Grenoble (3/4)



Approuvé le 21 déc. 2012
Modifié en 2018 (périmètre)
1^{er} Bilan en 2018
2^{ème} Bilan en 2024
Délibération Révision le 21 novembre 2024

261 communes

781 300 habitants en 2021 (environ 10% de la région AURA)

3 732 Km² (45% de l'Isère, entre 140 m et 2 950 m d'altitude)

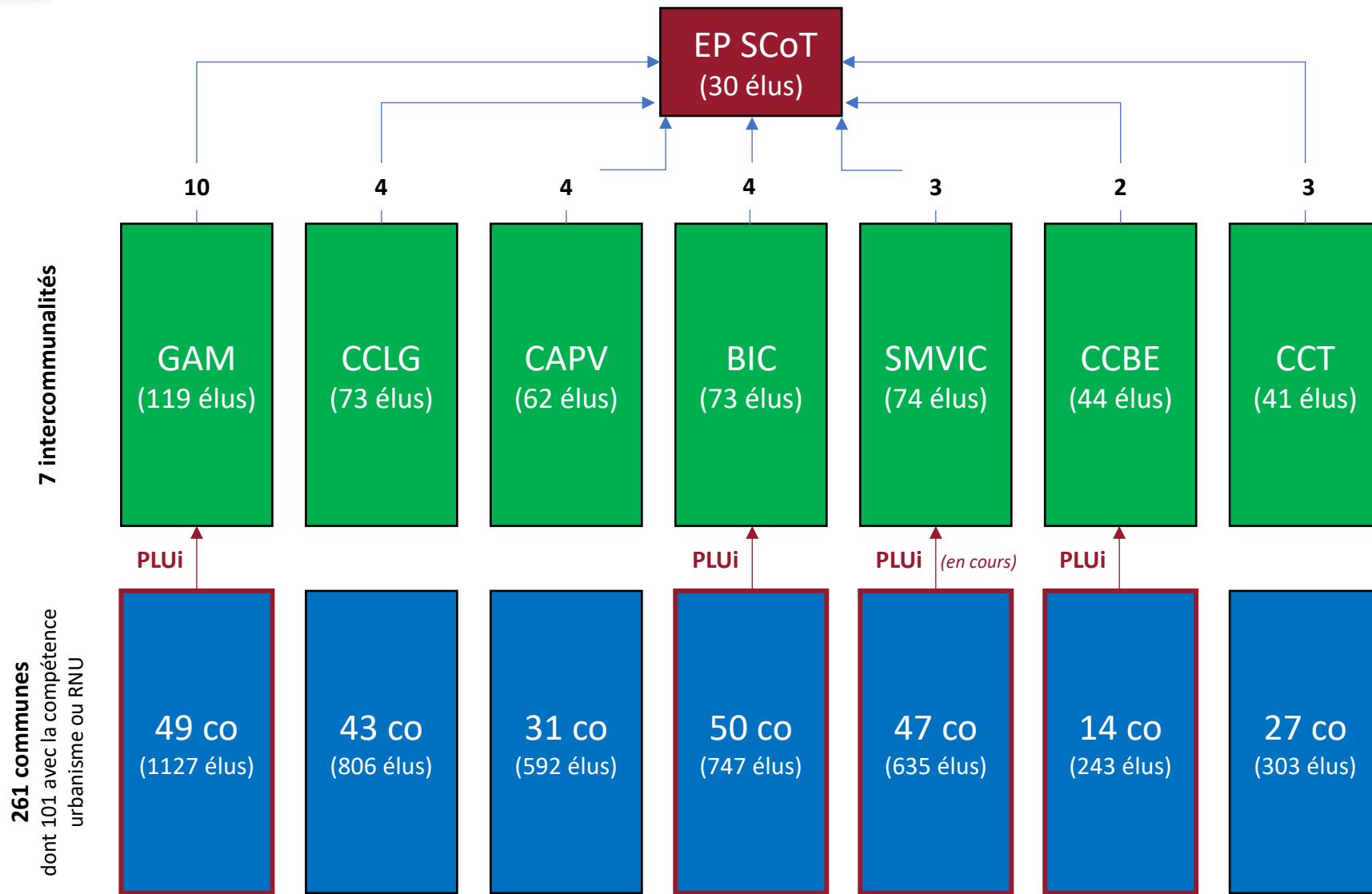
7 secteurs réunissant 7 EPCI

- Grenoble-Alpes Métropole
- CA du Pays Voironnais
- Bièvre Isère Communauté
- CC de Bièvre Est
- CC Le Grésivaudan
- Saint-Marcellin Vercors Isère C
- CC du Trièves

Près de 336 000 emplois

Environ 65 000 étudiants

1. Rappel : le SCoT de la Greg : une émanation du bloc local (4/4)





Philippe CARDIN



Vincent FRISTOT



Florent CHOLAT



Laurent THOVISTE



Franck FLEURY



Barbara SCHUMAN



Jérôme RUBES



Jean-Luc CORBET



Dominique ESCARON



Dominique SPINI



Bruno CATTIN



Nadine REUX



Anne GERIN



Anthony MOREAU



Coralie BOURDELAIN



Henri BAILE



Julien LORENTZ



Jean-François CLAPPAZ



Joël GULLON



Martial SIMONDANT



Jean-Pierre PERROUD



Dominique PRIMAT



Jean-Claude DARLET



Gilbert CHAMPON



Albert BUISSON



Béatrice VIAL



Jérôme FAUCONNIER



Claude DIDIER



Roger VALTAT



Dominique PALLIER

LES DELEGUES TITULAIRES

Grenoble-Alpes Métropole

Pays voironnais

Grésivaudan

Bièvre Isère

Saint Marcellin Vercors Isère

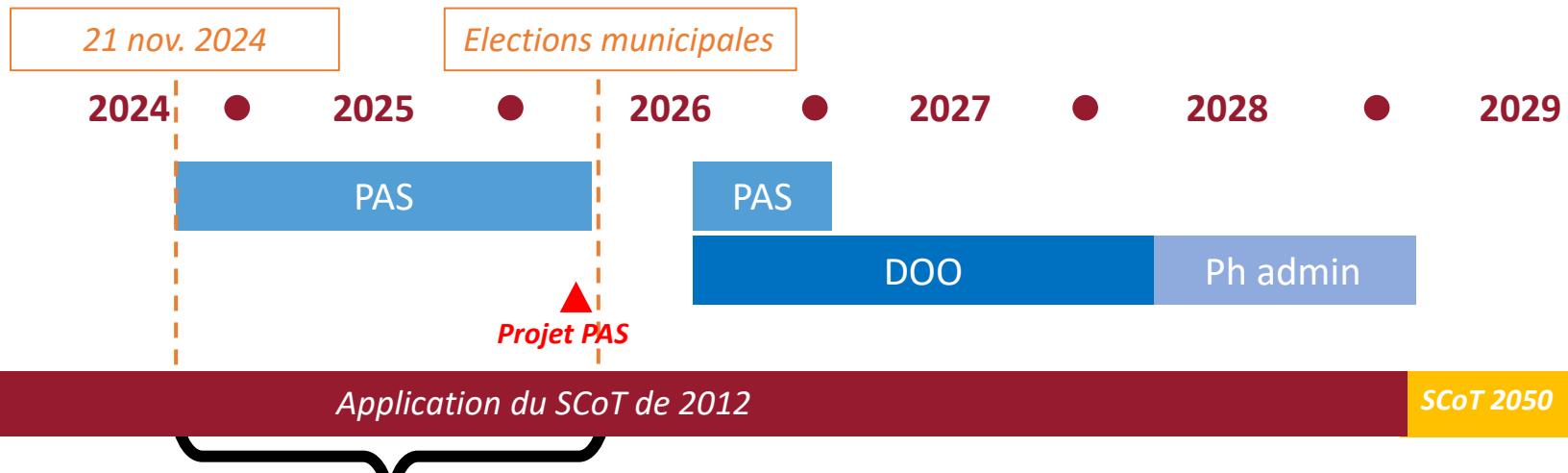
Trièves

Bièvre Est

Président
Vice-Président
 Membres du Bureau

Version 23 octobre 2024
EN VIGUEUR

2. Des séminaires au Cap - le calendrier (1/5)



2025												2026	
janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.
<i>Formulation enjeux</i>			<i>Définition du cap</i>			<i>Identification des trajectoires</i>			<i>Synthèse</i>				

1 atelier avec les acteurs du foncier et de l'immobilier + 4 séminaires acteurs réunissant près de 200 participants

Séances de travail dans les instances et en séminaire (2 juillet) avec apports réflexions prospectives pour rédiger « le Cap à 2050 »



2. Des séminaires au Cap - le dispositif mis en place (2/5)

- Réalisation de quatre séminaires d'acteurs - par thématique - en présence d'élus du SCoT, des intercommunalités et des techniciens précédés de 2 ateliers préparatoires sur le logement et le RARRe
- Transmission d'un **questionnaire en amont**, dont la synthèse a fourni la base du contenu en séance

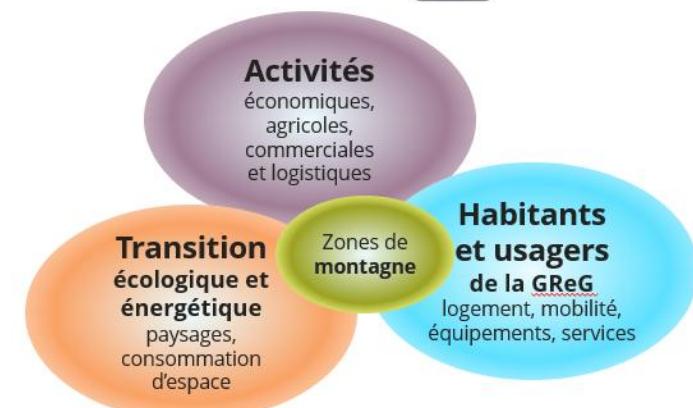
>> Objectif attendu : **organiser des moments d'échanges** afin de **préciser les enjeux territoriaux de long terme** avec les acteurs de terrain et formuler leurs attentes auprès des élus

>> **Finalité des ateliers** : se mettre dans une **posture prospective** et **dresser un panorama des enjeux** ayant une dimension territoriale à horizon 2050, en essayant de distinguer :

- les enjeux sur lesquels **la planification locale semble avoir peu de prise**
- les enjeux qui n'interrogent qu'**indirectement** la planification locale
- les enjeux sur lesquels la planification locale peut venir **en appui** des actions conduites par les acteurs du territoire
- les enjeux qui relèvent **essentiellement / exclusivement** de la planification locale

Un premier temps de travail technique

mars-avril. 2025



2. Des séminaires au Cap - le dispositif mis en place (3/5)

Des introductions prospectives

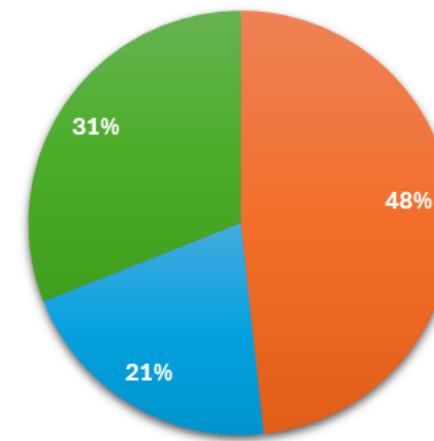
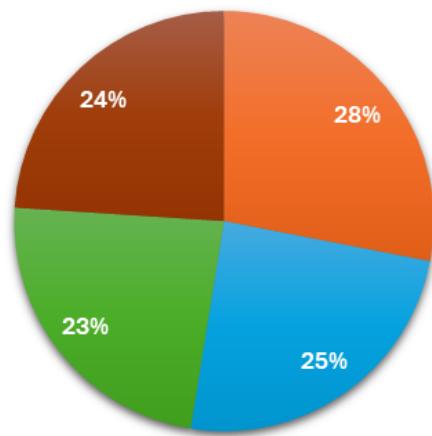


Des expressions variées... et des productions collectives



2. Des séminaires au Cap - quelques chiffres (4/5)

- Près de 200 participants (*150 personnes différentes*)



■ Economie ■ Transitions ■ Montagne ■ Bien vivre

■ Acteurs ■ Elus ■ Techniciens / GPS

Répartition équilibrée entre les séminaires... et forte présence « d'acteurs »
50^e de structures différentes, dont pour certaines c'est un 1^{er} contact avec le SCoT
Entre 17 et 22 structures par séminaire, tous les territoires de la Greg présents

2. Des séminaires au Cap - Que retenir ? (5/5)

L'émergence d'un Cap, représentation de la Greg en 2050...

>> Déjà de nombreux points convergents avec un certain nombre de sujets à débattre avec les élus :

- une économie sous tension, avec quelques points d'appuis solides
- face à l'ampleur du défi, le territoire n'a pas achevé sa transition écologique
- une prolongation des tendances sociétales de 2025, avec plusieurs anges morts à travailler
- une montagne multifacette, à l'épreuve des évolutions climatiques

>> Pour y répondre

Organisation d'un séminaire politique le 2 juillet 2025



>> En cours : des travaux dans les EPCI pour élaborer leur trajectoire et des temps de travail technique avec les différents acteurs

ACTEURS FONCTIONNELS, ACTEURS EN MILIEU URBAIN ET RURAL
PORTRAIT DE LA GREG EN 2050 REPRÉSENTATION DES ACTEURS

Une économie sous tension avec quelques points d'appuis solides

- L'économie n'est pas seulement une économie de services, mais avant tout une économie de production
- Les changements environnementaux évoqués nécessitent des politiques en faveur de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire dans les préoccupations majeures
- Le changement climatique a imposé une transformation radicale du profil agricole et de l'agriculture, qui a entraîné une réduction des exploitations... Mais cette transformation n'a pas été suivie par le développement d'une industrie de transformation locale des produits agricoles
- Les commerces et services sont mis en place dans les centres-villes et centres-bourg
- Malgré l'impact du changement climatique, le territoire est resté une destination touristique
- La triptyque "Recherche – université – industrie" demeure le moteur économique de la métropole

ACTEURS FONCTIONNELS, ACTEURS EN MILIEU URBAIN ET RURAL
PORTRAIT DE LA GREG EN 2050 REPRÉSENTATION DES ACTEURS

De enjeux partagés concernant :

- le cadre du logement, bien à l'embâcle, et donc au développement économique des entreprises
- l'accès aux ressources naturelles, à l'énergie et aux composants, dimension critique pour de nombreux secteurs d'activités
- Les ressources de territoire ne sont pas affectées prioritairess aux infrastructures nécessaires aux projets industriels et technologiques
- l'accessibilité des zones d'emplois en mobilités durables, considérée comme facteur déterminant d'attractivité des entreprises

En débat :

- Le foncier économique doit-il désormais être considéré comme "bien commun" ?
- Faut-il prioriser le foncier économique au profit de l'accueil d'activités industrielles ?
- Faut-il reconvertis les zones commerciales pour y accueillir des activités artisanales ?
- Faut-il accorder une place à la grande logistique ?

OCTOBRE 2025

QUEL CAP POUR LA GRANDE REGION DE GRENOBLE A 2050 ?

■ UN MANIFESTE POLITIQUE

- ➔ **Raison d'être de notre SCoT : un accompagnateur des changements**
 - Un impératif d'action : conforter l'habitabilité de tous les territoires
 - Un principe de réalité : s'assurer de la soutenabilité sociale des changements qui s'opèrent
- ➔ **Notre priorité : faire de la santé humaine et des écosystèmes le moteur de nos dynamiques territoriales**
- ➔ **Condition de réussite : vers de nouvelles formes de solidarités et de coopérations territoriales**

■ LES 3 AXES STRATÉGIQUES

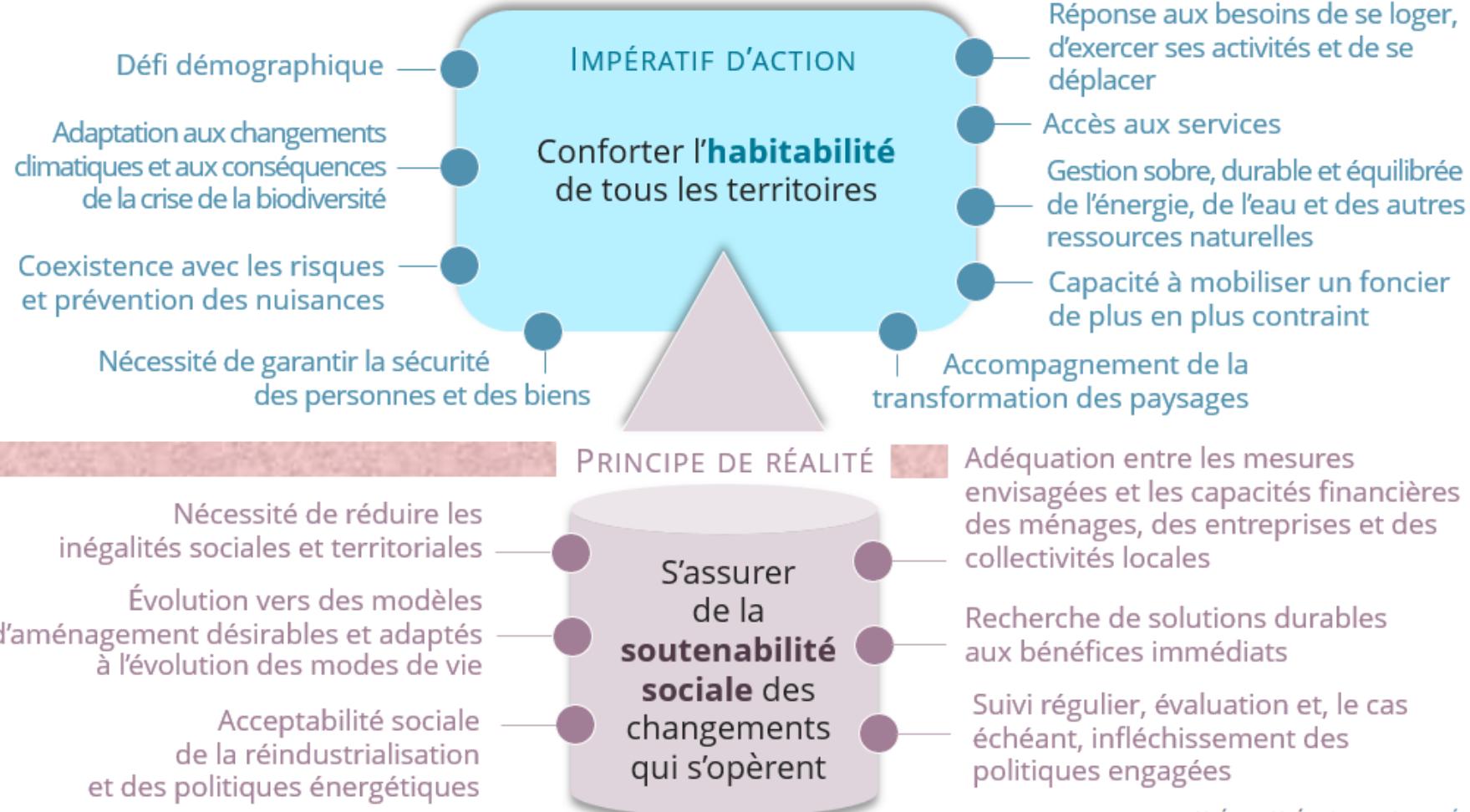
- ➔ Accompagner les transitions économiques et adapter la capacité productive
- ➔ Garantir aux générations actuelles et futures un environnement vivable
- ➔ Développer des conditions de vie dignes pour tous

2 axes stratégiques déclinant notre priorité

1 axe stratégique nécessaire pour concrétiser notre ambition

RAISON D'ETRE DE NOTRE SCOT : UN ACCOMPAGNATEUR DES CHANGEMENTS

Collectivement, concilier **impératif d'action** et **principe de réalité**



Ensemble, il s'agit de choisir pour ne pas subir

NOTRE PRIORITÉ : FAIRE DE LA SANTÉ HUMAINE ET DES ÉCOSYSTÈMES LE MOTEUR DE NOS DYNAMIQUES TERRITORIALES

Mettre *l'habitant* et *la vie* au cœur du projet du SCOT

Satisfaire nos besoins fondamentaux, ceux de nos enfants et de nos petits enfants, tout en tenant compte des limites planétaires

Santé des habitants

Agir sur notre façon d'habiter, de nous déplacer

Aménager des espaces partagés et sûrs pour les adapter aux enjeux de notre époque

Veiller à ce que le cadre de vie proposé à nos habitants influe positivement sur leur bien-être et leur santé mentale

Santé globale

Une vie en bonne santé

Juguler toutes les formes de précarité

Santé des écosystèmes

Prévenir l'effondrement de la biodiversité

Préserver et adapter les milieux naturels et les paysages

Agir quali- et quantitativement sur les ressources

"Convivialité territoriale"

CONDITION DE RÉUSSITE DE NOTRE PROJET : VERS DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉS ET DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Renouveler les conditions du dialogue entre les territoires

Penser de nouvelles formes de solidarités en s'appuyant sur le **principe de subsidiarité**

Associer à ce dialogue les territoires voisins, lorsque c'est pertinent

Nos territoires partagent ensemble une **communauté de destin**

Solidarités et coopérations territoriales

Nouvelles formes de solidarités entre les acteurs et habitants de nos territoires

Nos **complémentarités** sont notre force et renforcent notre **capacité à agir**

LES 3 AXES STRATEGIQUES ET LEUR DECLINAISON EN 14 OBJECTIFS STRATEGIQUES

Accompagner les transitions économiques et adapter la capacité productive de la région grenobloise



- Accompagner les secteurs économiques fondamentaux pour la vie et le développement de la région grenobloise
- Poursuivre les efforts engagés pour la préservation des terres agricoles et forestières
- Mobiliser le foncier pour répondre aux besoins économiques des territoires
- Faciliter la transition vers une économie plus circulaire

Développer des conditions de vie dignes pour tous en région grenobloise



- Répondre aux besoins de se loger
- Créer les conditions permettant à chacun de se former et de travailler pour subvenir à ses besoins
- Promouvoir un cadre de vie de qualité pour tous les habitants
- Répondre aux besoins de déplacement des habitants, travailleurs et visiteurs de la région grenobloise

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBOISE



Garantir aux générations actuelles et futures un environnement vivable

- Contribuer à atténuer le changement climatique
- Protéger et restaurer la biodiversité et les écosystèmes
- Adapter la région grenobloise au changement climatique et aux conséquences de la crise de la biodiversité
- Accompagner l'évolution des usages des sols et la restauration de leurs fonctionnalités écologiques
- Protéger et veiller à l'utilisation durable de la ressource en eau
- Prévenir et limiter les risques sanitaires environnementaux

Temps d'échanges



The image shows the front cover of a booklet titled "QUEL CAP POUR LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE À 2050 ?". The cover features a photograph of a rural landscape with rolling hills and a road. At the top, there is a blue banner with white text that reads "QUEL CAP POUR LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE À 2050 ?" and "Formulation des orientations pour le projet d'aménagement stratégique du SGT". Below this, there is more text in French, including "Document de travail de la Chambre régionale d'agriculture de l'Isère", "octobre 2005", and "Réseau de l'avenir". The bottom of the cover has several logos for different organizations involved in the project.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

scot | 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

*Dans les mois à venir :
des informations régulièrement disponibles
dans les pages dédiées du site internet de l'EP SCOT*

Pour y accéder : [Pourquoi réviser ? - Scot 2030](#)
Adresse mail : revision.2050@scot-region-grenoble.org

44 avenue Marcelin Berthelot - 38100 Grenoble
Tél. 04 76 28 86 39
epscot@scot-region-grenoble.org
www.scot-region-grenoble.org